

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 6

Artikel: Une lettre curieuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE PETIT MOUSSE

LE z'affère l'ant tot parâi bin tsandzi du lè z'autro iâdzo qu'on n'êtai que dâi petit bouibo moquâo et dèpatolhiu. Dein clli teimps quie on sè crayâi qu'on trovâve lè z'einfant dein lè tchoû. Quand la mère allâve âo plliantâdzo, on guegnive derrâi ti lè toraillon de tchoû marcelin se on vayâi pas on petit frère âo bin onna petita chëra. Ein apri, on no desâi que l'êtai dein lè cudre que lè z'einfant vegnânt et que dein lè pllie groche lâi avâi dâi besson.

— Mère, qu'on desâi, iô m'a-to trovâ ?

— Dein onna cudra ! te le sâ prâo ! âo fond dâo courti.

— Et nion ne m'avâi jamé vu dévânt tè ?

— Na, nion.

— Adan, quemet a-to su que m'appelâvo Marc à Louis ?

La mère répondâi pas, no baillive on bocon de catseniarda et on peinsâve à dâi z'autro z'affère. Quand noutron père no menâve pè la man po no montrâ on novi petit frère que l'êtai vegnâi outre la né — l'êtai adi outre la né que l'arrevânt — on êtai tot dzoïâo. Et, quemet on vayâi que po lè petit tsat ein avâi dâi z'on qu'on tiâve et dâi z'autro qu'on gardâve, on demandâve âo père ein lâi montreint lo petit mousse dein son bri :

— Père, stisse, vâo-t-on l'élèva ?

Et âo bounan, quand lo père et la mère no baillivan dâi taquenisse que lo bouneinfant l'âo z'avâi bailli por no, on êtai tot benaise. On lutsèhive de dzoïâo. On êtai tant guié que dâi coup on âobliâve de pas pessî dein sè tsausse et on desâi à la mère ein alleint droumî :

— Mère, l'è bin damâdzo qu'on ausse pas mé d'on père et d'onna mère po avâi dâi moui de present.

Et vâ ! on savâi pas tant de clli commerce, dein noutron villio teimps, po dere quemet lè z'einfant vignânt âo mondo. Quand on no desâi que no z'êtai arrevâ on petit bouibo, on demandâve lo premi affère :

— Sébahia se la mère lo sâ ?

Quauque z'annâie apri, on recordâve dein lo catsimo d'Osterwa que lè z'hommo l'avant età fé avoué de la puffa de la terra. N'êtai pe rein question de cudre et de tchoû. On êtai dâi boutte dza prâo grand. Mâ on lâi comprègnâi pas mé avoué la puffa qu'avoué lè tchoû. Tot parâi, no seimblîâve que po fère on nègre faillâi que cllia puffa sâi omète de la puffa de tserbon et que lè mère dâi petit bouibo nègre dein l'âo nènè dèvesant avâi, no pas dâo laci, mâ dâo café. Quand on è bouibo, tot parâi Vaité quemet on êtai no, lè mousse de mon dzouven teimps.

N'è pas ora que sant dinse, lè merdâo dâo dzo de vouâ. Attiuta-vâi ! L'autr'hi, monsu Cllioussin que l'avâi on grandzi que s'appelâve Djan Guegnet, ie vâi lo petit bouibo à clli grandzi, lo François, et lâi fâ :

— Accuta, Francelet, vin avoué mè à l'ottô. Tè vu montrâ oquie.

Lo Francelet, que l'amâve bin monsu Cllioussin, l'eimpougne pè la mân. Adan, lo monsu Cllioussin lâi a montrâ dein on bri tot batteint nâovo on tot petit z'einfant que lâi êtai vegnâi doû dzo dévânt.

— Vouâite lo galé bouibo que no z'âi atsetâ à Lozena, que fâ lo monsu.

— Vo que vo z'ite retso, so repond lo Francelet, vo lè z'atsetâ à Lozena. Tsi no qu'on è pouïro, on n'a pas lo moian de lè z'astetâ, adan... l'è ma mère que lè fâ !

L'AGRESSEUR

Conté.

CHEZ Madame Dupraz, la soirée s'était écoulée à raconter des aventures d'agresseurs et de criminels. Chacun y était allé de son petit récit et quand l'heure de se retirer sonna pour Mademoiselle Redard, elle était bouleversée.

Mademoiselle Redard, vieille fille d'une quarantaine d'années, se complaisait à la lecture de romans rocambolesques et prenait part à des séances de spiritisme. Très superstitieuse, elle doutait de l'existence de Dieu, mais croyait aux déclarations des diseuses de bonne aventure et aux révélations des tables tournantes. Elle s'imaginait vivre entourée d'esprits multiples, elle nageait continuellement dans le mystérieux. Un rien l'impressionnait, aussi les histoires d'au-delà, comme les histoires d'assassins la terrorisaient-elles toujours. Pour peu que le narrateur sut écarquiller les yeux, assourdir la voix et crispier les doigts, son interlocutrice pâlisait en l'écoutant.

Or, ce soir-là, Mademoiselle Redard avait été particulièrement excitée. Toute tremblante, eile se leva, puis, ayant salué la compagnie, elle sortit.

Il faisait froid. Frileuse, elle ferma le col de son manteau et, le tenant des deux mains, elle se hâta de regagner son domicile. Les rues désertes prenaient un aspect désolé. Dans le brouillard, les choses apparaissaient voilées : les maisons s'estompaient, les lumières électriques s'effaçaient, de rares passants fuyaient en toussant, fuyaient comme des fantômes...

Mademoiselle Redard habitait hors de ville. Pour se rendre chez elle, force lui était de prendre un chemin noir, peu fréquenté. Elle allait s'y engager, quand, soudain, elle prend peur. Des souvenirs étranges la hantent. Elle s'arrête, hésitante, et n'ose se remettre en marche. Elle s'arrête longtemps, puis le temps passant vite, elle se décide à pénétrer dans l'obscurité où ses pas résonnent. Effrayée, elle pressent un malheur prochain. Elle va, l'oreille attentive au moindre bruit. Tout à coup, il lui semble que quelqu'un vient à sa rencontre. Elle s'immobilise, écoute, pétrifiée, la respiration suspendue. On approche. Elle s'appuie à la barrière du chemin. Un individu passe, une casquette sur les yeux, l'allure nonchalante. Il la dévisage et continue sa route. Alors, Mademoiselle Redard, perdant la tête, se met à courir, échevelée. Elle croit que cet homme la suit, qu'il va se jeter sur elle, la frapper. Des tisons s'insinuent à la

racine de ses cheveux, elle veut crier, sa voix ne sort pas. Mademoiselle Redard se retourne : l'homme est là, il a rebroussé chemin ! Il grandit maintenant, dans le brouillard. Mademoiselle Redard s'élance en avant, tous les nerfs de son corps tendus pour une fuite éperdue. L'homme se met à courir aussi. Il gagne du terrain, il crie : « arrêtez-vous ! » Cette sommation fouette le sang de Mademoiselle Redard qui redouble de vitesse, tente de s'arracher par un effort désespéré au danger qui la menace. Derrière elle, à quelques mètres la voix éclate plus impérieuse : « Arrêtez-vous ! Arrêtez-vous ! »

Le misérable n'a qu'à bondir et il aura sa proie, et il l'étranglera, peut-être...

Mademoiselle Redard défaille, quand le bout du chemin apparaît. Elle voit de la lumière, lâbas, elle se précipite vers cette lumière. C'est un bec de gaz au pied duquel un agent de police surveille la place.

— Arrêtez-vous !...

Mademoiselle Redard se jette, tombe, s'abat sur la poitrine de l'agent :

— Au secours ! hurle-t-elle, au secours ! Au secours !...

L'individu saute de côté, l'agent le saisit au poignet :

— Quel mal voulez-vous à cette femme ? s'écrie-t-il.

Alors, très poliment, la casquette à la main, le jeune homme après s'être incliné s'explique : « Cette dame, dit-il, a laissé tomber son réticule dans le chemin et je désireis le lui rendre. Le voici. Excusez-moi. »

André Marcel.

Une toile spéciale pour mouchoirs. — Un prévenu est appelé à s'expliquer devant le tribunal, au sujet de coups et blessures donnés à sa femme, qui en est restée estropiée.

— Il n'y a pas, dans cette affaire, de quoi fouetter un chat... Je n'ai frappé ma femme qu'avec mon mouchoir !

Alors la plaignante interrompit d'une voix tremblante :

— Oui ! mais il se mouche avec ses doigts.

UNE LETTRE CURIEUSE

LA Revue historique vaudoise a publié jadis une lettre inédite trouvée dans les archives du château de La Sarraz, écrite deux jours après l'exécution du major Davel par le lieutenant-baillival Isaac Loys de Bochat. On ne la lira pas sans émotion. Voici le récit de l'exécution proprement dite :

« ...Etant monté sur l'échafaud, il s'avança sur le bord pour parler au peuple qui était accouru de tous côtés. Il y avait des gens de Genève, de Neuchâtel et de plusieurs endroits du pays ; il y eut de plus des Anglais, entre autres le fils du duc de Montroff. Ils furent au château entendre la procédure et de là descendirent à Vidy. Davel commença son discours... puis s'avancant du côté des ministres qui étaient là, entre autres M. de Saussure, qui devait faire l'exhortation et la prière, il lui dit : « Monsieur, vous pouvez me dire ce qu'il vous plaira. » M. de Saussure fit assurément un très beau discours... fit ensuite une très bonne prière, pendant laquelle, aussi bien que pendant que Davel parla, il y eut un si profond

silence, qu'on aurait pour ainsi dire entendu voler une mouche. Il se répandit plusieurs larmes de compassion pendant tout ce temps-là. La prière finie, Davel, qui l'avait écoutée à genoux, se leva et s'avança encore au bord de l'échafaud pour dire au peuple qu'il allait par sa mort être une victime pour le bien de sa patrie, qu'il espérait qu'elle lui serait salutaire.

« S'approchant ensuite de l'écorcheur, il ôta sa perruque, sa cravate, déboutonna son justaucorps qu'il tira, il déboutonna sa chemise et s'assit sur un siège où il ne fut pas plus tôt qu'on lui mit le bonnet et pendant que l'écorcheur tenait encore la pointe du bonnet, le bourreau fit sauter sa tête avec toute l'adresse et la promptitude imaginables, jusque là qu'au lieu qu'ordinairement la force du coup fait tomber le corps en avant parce qu'on le donne par derrière, le corps et la chaise, qui était à dossier, tombèrent en arrière, et la tête en avant, ce que je n'ai jamais vu arriver.

Le bourreau m'ayant demandé s'il avait fait son devoir et après ma réponse que oui, il alla clouer la tête sur le traversier du gibet de Mrs. de Lausanne, que nous avions emprunté pour cela, lequel est fort haut. On ne laissa pas de l'enlever pendant la nuit, de manière qu'elle ne s'y trouva plus le dimanche matin.

« Vous avouerez, Monsieur, avec moi qu'il faut que l'esprit de fanatisme soit bien fort pour opérer avec tant de fermeté, car l'on remarqua qu'étant sur la chaise où il a fini ses jours, il n'eût pas la moindre altération dans les yeux et qu'ayant des manchettes bien empestées à la chemise, le moindre tremblement s'y remarque, on n'y en aperçut cependant aucun... »

« Il y a eu une affluence extraordinaire de peuple soit dans les rues où nous avons passé, soit sur le lieu du supplice : il a attiré les larmes d'un très grand nombre de personnes des deux sexes, surtout des femmes qui, comme vous le savez, ont les glandes lacrymales plus fécondes que les hommes... »

La Patrie Suisse. — C'est encore un numéro particulièrement heureux que le fascicule du 28 janvier (No 818) de la « Patrie Suisse », avec ses vingt-quatre belles et intéressantes illustrations. Voici tout d'abord de beaux portraits, accompagnés d'excellentes notices biographiques, des grands morts de la quinzaine : Carl Spitteler, Maurice Milloud et Camille Décoppet, puis ceux de M. Benjamin Recordon, architecte, à qui est dû le palais actuel du Tribunal fédéral, et du peintre bâlois Otto Plattner, qui vient de décorer de belles fresques : l'arsenal de Bâle.

Toute une série de vues d'actualités complètent ces notices : maison natale de Décoppet à Susevaz ; villa où, trente ans, à Lucerne, habita Spitteler ; puis ce sont des vues du Gothard à vol d'avion, de gracieux tableaux alpestres : lac Lioson, Vaudoise au roudet, le roi des béliers, le grand chardon ; les vues du nouveau bâtiment administratif du Bernerhof à Berne ; du bâtiment de l'Union internationale des Étudiants à Genève, du Spitzmeilen, du Weissmeilen, de Bruenen. Une part est faite aux Suisses à l'étranger (Suisses mobilisés en Chine pour défendre les concessions étrangères) et à l'art (fresques de l'arsenal de Bâle). R. S.

A PROPOS DE PIEDS CUBES ET DE MÈTRES CUBES

L'AUTRE soir, vers onze heures, trois amis sortaient de la pinte. Leur démarche était peu assurée et leur conversation tumultueuse ; ça et là en émergeaient quelques exclamations indignées :

— Quel âne que ce Louis...

— Une vieille bête, approuvait le second.

— Vous y comprenez autant qu'une chique, répliquait le troisième personnage, auquel s'adressaient ces qualificatifs peu académiques.

Passant inoffensif, je fus soudain mis en demeure de trancher le différend :

— Dis-nous voir, combien un mètre cube contient de pieds cubes.

— Hé ! trente-sept et une petite fraction, si je me souviens bien.

— En es-tu sûr ? Comment ça se peut-il ?

— Voyez vous-même : un pied cube à 3 décimètres de long, autant de large et de haut. Son volume est donc de 3 fois 3 fois 3 égalent 27 décimètres cubes. Un mètre cube à 10 décimètres de long, de large et de haut ; il contient donc 10 fois 10 fois 10 égalent 1000 décimètres cubes. Le mètre cube contient donc autant de pieds cubes, qu'il y a de fois 27 décimètres dans 1000 décimètres. La division donne 37 et 1/27.

— Alors le mètre carré... ?

— Eh bien, un mètre carré contient 10 fois 10 égalent 100 décimètres carrés. Le pied carré 3 fois 3 égalent 9 décimètres carrés. 100 divisé par 9 donne 11 et un neuvième.

— Ainsi 1 mètre vaut 3 pieds et 1/3, 1 mètre carré vaut 11 pieds carrés et 1 neuvième, 1 mètre cube vaut 37 pieds cubes et 1/27.

— Quel commerce.

— Charrette, il avait encore raison cet imbécile de Louis. Eh bien, allons vite boire un verre ensemble.

BOITE AUX LETTRES.

A Rose d'Epalinges. — Le crotzeran c'est le corbeau. Cet oiseau est aussi désigné, suivant les régions, sous le nom de **ero**, (de crochu), de **corbé**, **corbasse**. M. à L.

PHASES DE LA VIGNE

*Un zéphyr doux et chaud taquine
Du vieil hiver le lourd sommeil !
Sur le penchant de la colline
La vigne s'étale au soleil !...
Martin zélé, taille et chemine !
C'est le printemps, c'est le réveil !
Déjà les ceps pleins de vigueur
Laisseront partout couler des pleurs !...*

*Sortant bien dru de l'avéole,
Plus tard les bourgeons ont couvert
Chaque souche d'une auréole
De feuilles et de rameaux verts !
L'ami Martin, pour son idole
A des soins touchants et divers,
Puis il aspire avec bonheur
Le parfum de sa vigne en fleur !...*

*Et si le temps est favorable,
Si l'ennemi tant combattu
A fait une amende honorable,
Les ceps, de grappes sont vêtus !
Escomptant déjà son salaire,
Martin déclare tout content :
— Cela va bien ; le raisin clair !
Préparons-nous, car il est temps !...*

*Puis un matin, les vendangeuses,
Pour la cueillette arriveront,
Et bientôt les grappes juteuses
Au moulinet s'écraseront !...
Ce sont les phases de la vigne !...
Pleurs au printemps et fleurs en juin,
Enfin raisins, faveur insigne,
Pour qu'en octobre on ait du vin !*

*Il en est ainsi de la vie :
L'enfant vient au monde en pleurant !
Son printemps en fleur fait envie
Et promet des fruits abondants !
Les vents glacés, la maladie,
Souvent en ternissent l'éclat...
L'automne alors y remédie
Et les mûrit pour l'au-delà !...*

Louise CHATELAN-ROULET.

La dot. — La fille d'un mercanti de la guerre est terriblement laide ; aussi sa mère va-t-elle partout en disant que sa fille aura plusieurs millions de dot.

Un jeune dépensier, à qui on proposait ce mariage pour redorer sa bourse, répondit :

— Ce n'est pas une dot, c'est une indemnité.

Condamné par défaut. — Un juge et un avocat chassaient de compagnie. Le juge, apercevant un lièvre, le couche en joue et le croyant déjà tué, dit :

— Condamné !

— Par défaut, répond l'avocat, en montrant au juge ébahi le lièvre manqué qui s'enfuyait à toute vitesse.

LE BAL DES... «POMMES DE TERRE»

L'E soir tombe sur le village, un soir de brouillard. Partout les lampes s'allument et, dans l'auberge, il y a déjà des buveurs attablés, car c'est dimanche. Ils sont là, quelques vieux, en habits de tous les jours. Il y a Benjamin qui, depuis vingt ans, porte toujours la même veste de milaine. Il y a François du Crêtet avec sa blouse bleue, et Jacques du Coin Borgne en gilet à manches.

Ils ne parlent pas. Assis sur des tabourets de bois brun, ils restent là, immobiles, devant le verre de « petit blanc » à moitié vide. Et dans le silence qui pèse partout, sur les lampes électriques, sur le poêle de faïence, sur les rideaux de toile écrue et sur le pintier endormi devant son journal, il y a seulement ce bruit qu'ils font en suçant le tuyau de leur pipe.

Soudain, la porte s'ouvre et une bouffée d'air froid pénètre dans la salle. Le pintier se réveille en sursaut et les vieux glissent vers la porte un regard oblique. C'est le comité de la Société de Jeunesse.

Ils sont quatre, en habit des dimanches, quatre joyeux compagnons prêts à rire et à faire des farces pour passer le temps. Ils portent le chapeau sur l'oreille, mettent leurs mains aux poches et lancent des gaudrioles à Georgette, la fille du pintier, qui entre comme par hasard. Ils sont joyeux parce que, le dimanche, après avoir gouverné, on s'en va à l'auberge parler des filles, du service militaire et du prochain bal qui aura lieu, après la représentation théâtrale, dans la grande salle du battoir mécanique. Et, tous ensemble, ils chantent :

« Nuit de Chine, nuit câline... »

Les voilà maintenant assis autour de la table ronde. Ils commandent un litre que Georgette leur apporte. Grande, blonde, portant robe à la mode et bas de soie, elle va, vient, autour de la table, riant aux éclats et répondant à tout. Bientôt, elle s'éloigne et, tandis qu'ils la regardent encore traverser la salle, de son allure nonchalante, David Perroud vide son verre et pose les coudes sur la table.

Son chapeau relevé laisse voir des cheveux noirs frisant sur un front bas. Il allume un cigare et raconte — pour la dixième fois peut-être — comment il participa, durant la guerre, au bal de la Jeunesse de Chamoron, qu'on a appelé le bal des... pommes de terre.

* * *

« En ce temps-là, j'étais domestique au « Champ-des-Bois », propriété du syndic de Chamoron. Mon patron était un brave homme qui avait le cœur sur la main. Il négligeait un qui avait le cœur sur la main. Il négligeait un peu son domaine pour faire de la politique, aussi était-il président de tous les comités du cercle et membre d'une quantité innombrable de commissions. Quatre fois par an, il siégeait au Grand Conseil, laissant à son fils Victor le soin de diriger les travaux. Comme Victor n'était guère ardent à l'ouvrage, la patronne venait nous « relancer » partout, à l'écurie, au champ, au bois, au plantage et jusqu'à la pinte, s'il nous arrivait de boire un verre après « la reposée ».

Et puis, la guerre était venue.

Victor, qui portait les galons de brigadier de cavalerie, partit le premier. Quelques mois après, je fus appelé à faire une école de recrues dans l'infanterie. Après la première mobilisation, je suis revenu au « Champ des Bois » pour repartir l'année suivante. Le temps passa et les difficultés survinrent. Cependant, on vivait heureux à Chamoron, sauf que l'ouvrage ne manquait pas à cause de la main-d'œuvre qui devenait rare. Cependant, rien ne rapporte autant qu'un beau domaine. Les récoltes étaient vendues d'avance, ainsi que les poulets, les oies et les cochons. Quelquefois, la patronne s'en allait à la ville déposer de beaux billets bleus à la banque, ce qui ne l'empêchait pas, au retour, de se plaindre de tout, comme la plus malheureuse des femmes, et je vous garantis que si elle avait pu me supprimer mon salaire elle l'aurait fait.